



A tous les amateurs de potager habitant le village :

L'association "Les Jardins d'Antan" rappelle aux habitants du village que des parcelles de jardin pourraient être prochainement disponibles (parcelles situées près du stade).

Aussi, pour ceux que la culture des légumes motive, n'hésitez pas à solliciter une parcelle.

Pour être éligible à l'attribution d'une parcelle, il faut **habiter le village** et s'engager à entretenir et cultiver **personnellement** la parcelle concédée.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser un courriel de demande d'attribution à l'adresse suivante : lesjardinsdantan@free.fr ou à déposer une demande écrite et datée à la mairie.

ASSOCIATION LES JARDINS D'ANTAN